

Virola

Famille. Myristicaceae

Noms botaniques.

Virola spp.

Continent. Amérique Latine

CITES. Cette essence n'est pas inscrite dans les annexes de la CITES (Convention de Washington 2023).

Description de la grume

Diamètre. De 50 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier. -

Flottabilité. Flottable

Conservation en forêt. Faible (traitement nécessaire)

Description du bois

Couleur de référence. Brun clair

Aubier. Non distinct

Grain. Moyen

Fil. Droit

Contrefil. Absent

Notes. Les grumes doivent être débitées, stockées sous l'eau ou traitées aussitôt après l'abattage (faible durabilité).

Propriétés physiques et mécaniques

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

Propriété	Valeur moyenne
Densité ¹	0,52
Dureté Monnin ¹	1,4
Coefficient de retrait volumique	0,58 % par %
Retrait tangentiel total (Rt)	9,5 %
Retrait radial total (Rr)	5,6 %
Ratio Rt/Rr	1,7
Point de saturation des fibres	34 %
Conductivité thermique (λ)	0,18 W/(m.K)
Pouvoir calorifique inférieur	18 570 kJ/kg
Contrainte de rupture en compression ¹	37 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique ¹	65 MPa
Module d'élasticité longitudinal ¹	12 430 MPa

¹ À 12 % d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm

Durabilité naturelle et imprégnabilité du bois

Résistance aux champignons. Classe de durabilité 5 - non durable



Débit sur dosse



Débit sur quartier

Résistance aux insectes de bois sec. Classe S - sensible (risque dans tout le bois)

Résistance aux termites. Classe S - sensible

Imprégnabilité. Classe 1-2 - moyennement imprégnable à imprégnable

Classe d'emploi couverte par la durabilité naturelle.

Classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Notes. Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350 (2016).

Traitement de préservation

Contre les attaques d'insectes de bois sec. Ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire. Ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente. L'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

Séchage

Vitesse de séchage. Normale à lente

Risque de déformation. Elevé

Risque de cémentation. Pas de risque particulier connu

Risque de fentes. Elevé

Risque de collapse. Oui

Notes. Séchage artificiel à mener prudemment et lentement afin de réduire les défauts en particulier dans les fortes épaisseurs.

Programme de séchage proposé.

Phases	Durée (H)	H% sondes	T (°C)	Rh (%)	UGL (%)
Préchauffage 1		> 50	45	86	17,0
Préchauffage 2	4	> 50	45	86	16,5
Séchage		> 50	48	84	15,7
		50 - 40	48	80,5	14,6
		40 - 35	49	77,0	13,4
		35 - 30	50	75,0	12,9
		30 - 27	51	70,0	11,5
		27 - 24	53	62,0	9,9
		24 - 21	54	53,0	8,4
		21 - 18	55	48,5	7,7
		18 - 15	55	40,0	6,6
		15 - 12	55	35,0	5,9
		12 - 9	60	30,0	5,0
		9 - 6	60	28,0	4,7
Équilibrage	8		58	(3)	(2)
Refroidissement	(1)		Arrêt	(3)	(2)

(1) Refroidissement : aussi longtemps que la température dans la cellule dépasse la température extérieure de plus de 30 °C.

(2) UGL = H% final x 0,8 à 0,9.

(3) Rh à déduire de l'UGL défini au (2) et de la température, sur les courbes de Keylwerth.

Sciage et usinage

Effet désaffûtant. Normal

Denture pour le sciage. Acier ordinaire ou allié

Outils d'usinage. Ordinaire

Aptitude au déroulage. Bonne

Aptitude au tranchage. Bonne

Notes. Surface parfois pelucheuse.

Assemblage

Clouage vissage. Faible tenue

Classements commerciaux

Classement d'aspect de produits sciés

Selon les règles de classement NHLA (2015) Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3 En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous le nom de "Yayamadou" ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990). Classement possible : choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

Classement visuel de structure

Conformément à la norme française NF B 52-001-1 (2018), la classe mécanique C27 peut être attribuée par classement visuel au Virola de Guyane française (Yayamadou).

Réaction au feu

Classement conventionnel français

Épaisseur > 14 mm : M3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses. D-s2, d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1+A1 (août 2019), utilisés en paroi verticale et plafond : bois de structure, classés, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

Principales utilisations

- Allumettes
- Bardeaux
- Boîtes à cigares
- Charpente
- Coffrage
- Emballage-caisserie
- Face ou contreface de contreplaqué
- Intérieur de contreplaqué
- Lambris
- Lamellé-collé
- Menuiserie intérieure
- Meuble courant ou éléments meublants
- Moulure
- Panneau latté
- Panneaux de fibre ou de particules
- Pâte à papier
- Placage tranché
- Tablette

Notes. Substitut de l'OKOUMÉ (*Aucoumea klaineana*) ou de l'ILOMBA (*Pycnanthus angolensis*) dans l'industrie du contreplaqué.

Principales appellations vernaculaires

Pays	Appellation
Brésil	Ucuuba
Brésil	Virola
Colombie	Nuanamo
Colombie	Sebo
Équateur	Chaliviande
Équateur	Shempo
Guyana	Dalli
Guyane française	Moulomba
Guyane française	Yayamadou
Guyane française	Yayamadou marécage
Guyane française	Yayamadou montagne
Honduras	Banak
Pérou	Cumala
Royaume-Uni (bois tropicaux importés)	Dalli
Suriname	Baboen
Suriname	Pintri
Trinité-et-Tobago	Cajuea
Venezuela	Camaticaro
Venezuela	Cuajo
Venezuela	Otivo
Venezuela	Sangrino
Venezuela	Virola